



GROUPE CONSULTATIF D'ASSISTANCE AUX PLUS PAUVRES
[PROGRAMME DE MICROFINANCE]

Audit externe des institutions de microfinance

Guide pratique

Volume 1

À l'usage des clients d'audit :
Conseils d'administration, dirigeants, bailleurs
de fonds, créanciers et investisseurs

Série « Outil technique » n° 3
Décembre 1998

Audit externe des institutions de microfinance – *Guide pratique*

1998, CGAP/World Bank, Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres

Traduit en français par le service de traduction du GRET

Imprimé par les Impressions Dumas à Saint-Étienne (France), février 2000

ISBN : 2-86844-106-8

Diffusé par :

GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques)

211-213 rue La Fayette

75010 Paris, France

Tél. : 33 (0)1 40 05 61 61

Fax : 33 (0)1 40 05 61 10

Courriel : gret@gret.org

Pôle microfinancement Gret-Cirad : <http://www.cirad.fr/mcredit/present.html>

Table des matières

Avant-propos	vii
Remerciements	ix
Sigles et abréviations	x
Chapitre 1 Introduction	1
1.1 Destinataires et utilisation du guide	3
1.2 Limites du guide pratique	4
1.3 Avertissement	4
Chapitre 2 Qu'est-ce qu'un audit ?	7
2.1 Pourquoi les audits externes sont-ils nécessaires ?	7
2.2 Les services d'audit externe	7
2.2.1 Audits des états financiers	8
2.2.2 Missions d'audit spéciales	11
2.2.3 Mission d'examen sur la base de procédures convenues	11
2.2.4 Mission d'examen limité	11
2.2.5 Mission de compilation	12
2.2.6 En quoi les audits diffèrent-ils des contrôles ?	12
Chapitre 3 Audit interne et contrôle de la fraude	13
3.1 Qu'est-ce que l'audit interne et qui doit le mener ?	13
3.2 Problèmes de fraude	15
Chapitre 4 Commanditer un audit	19
4.1 Les exigences des bailleurs de fonds et l'approche d'« audit unique »	19
4.2 Rôle du conseil d'administration et du comité d'audit de l'institution de microfinance	21
4.3 Définition de l'étendue des travaux d'audit externe et des services annexes	22
4.3.1 Audit annuel des états financiers	22
4.3.2 Note à la direction	26
4.3.3 Missions d'audit spéciales	27
4.3.4 Mission d'examen sur la base de procédures convenues	28
4.4 Établir les termes de référence	29
4.4.1 Introduction	29
4.4.2 Description de l'institution de microfinance et de sa structure organisationnelle	30
4.4.3 Audits des années précédentes	30
4.4.4 Objectif de l'audit	30
4.4.5 Étendue des travaux d'audit	30
4.4.6 Rapport d'audit et états financiers	30

4.4.7	Note à la direction	31
4.4.8	Procédures convenues	31
4.4.9	Problèmes généraux	31
4.4.10	Planification de l'audit	31
4.4.11	Étude préliminaire	31
4.4.12	Présentation de la proposition	31
4.4.13	Proposition financière	31
4.4.14	Soumission des offres	32
4.4.15	Présentation orale	32
4.5	L'institution doit-elle lancer un appel d'offres ?	32
4.6	L'étude préliminaire	33
4.7	Sélectionner un auditeur : observations générales	33
4.8	Évaluer les propositions	35
4.8.1	Compréhension de la mission	35
4.8.2	Approche de l'auditeur	36
4.8.3	Équipe d'audit	36
4.8.4	Expérience générale du cabinet d'audit	37
4.8.5	Proposition de tarif	38
4.8.6	Évaluation de la proposition	38
4.9	Contrat ou lettre de mission	38
Chapitre 5 Le portefeuille de crédits		41
5.1	Considérations générales sur l'examen du portefeuille de crédits	41
5.1.1	Caractéristiques de l'activité de crédit d'une institution de microfinance	42
5.1.2	Quelle doit être l'étendue de l'examen du portefeuille ?	43
5.1.3	Aperçu de l'ensemble des systèmes	46
5.2	Domaines spécifiques de l'examen du portefeuille	47
5.2.1	Exactitude du système d'information de gestion de suivi des crédits	48
5.2.2	Sécurité et efficacité des systèmes d'information de gestion liés au portefeuille	49
5.2.3	Importance des postes d'ajustement	50
5.2.4	Représentation inexacte des crédits soldés	50
5.2.5	Rééchelonnement	52
5.2.6	Produit des intérêts : écart de rendement et politique de comptabilisation des intérêts à recevoir	54
5.2.7	Mise en oeuvre cohérente du système de gestion des crédits	55
5.2.8	Contrôle de la fraude associée au portefeuille	56
5.2.9	Adéquation des informations de suivi des crédits	57
5.2.10	Abandons de créances	59
5.2.11	Provisions pour créances douteuses	60
5.2.12	Autres risques d'exploitation associés au portefeuille	63
5.3	Définition de procédures d'audit du portefeuille de crédits	64

Chapitre 6 Conduite de l'audit : un bref aperçu	67
6.1 Les activités de l'auditeur	67
6.1.1 Préparation et planification	67
6.1.2 Obtention de la preuve d'audit	68
6.1.3 Rapport	69
6.2 Responsabilités du client	69
6.3 Calendrier de l'audit	70
Chapitre 7 Comprendre les rapports d'audit	71
7.1 Le rapport d'audit	71
7.1.1 Opinion sans réserve	72
7.1.2 Opinion sans réserve avec observation(s)	73
7.1.3 Opinion avec réserve	74
7.1.4 Impossibilité d'exprimer une opinion	74
7.1.5 Opinion défavorable	75
7.2 Note à la direction	76
7.3 Rapport d'examen effectué sur la base de procédures convenues	77
Encadrés	
2.1 Normes comptables et normes d'audit	9
7.1 Exemple de rapport d'audit exprimant une opinion sans réserve	72
7.2 Exemple de paragraphe d'observation	73
7.3 Exemple de paragraphe d'observation relatif à la continuité d'exploitation	73
7.4 Exemple d'opinion avec réserve due à une limitation de l'étendue des travaux d'audit	74
7.5 Exemple d'opinion avec réserve du fait d'un désaccord sur les méthodes comptables (méthodes comptables inappropriées)	74
7.6 Exemple d'impossibilité d'exprimer une opinion due à une limitation de l'étendue des travaux d'audit	75
7.7 Exemple d'opinion défavorable due à un désaccord sur les procédures comptables (présentation inappropriée)	76
Tableaux	
3.1 Différences entre auditeurs internes et auditeurs externes	14
4.1 Prestations d'audit externe les plus courantes pour une institution de microfinance	23
5.1 Exemple de balance âgée avec provisionnement pour créances douteuses correspondant	61

Avant-propos

La microfinance désigne la prestation de services bancaires pour les pauvres. Au cours des vingt dernières années, ce secteur a connu une véritable révolution, plusieurs dizaines d'institutions de microfinance ayant démontré qu'il était possible de proposer de tels services sur une base financièrement pérenne. Ayant réussi à développer des activités rentables financées par des ressources commerciales, ces institutions sont désormais en position d'étendre la portée de leurs services aux pauvres, bien au-delà des limites inhérentes au financement restreint des bailleurs de fonds et des gouvernements. Dans ce contexte, les institutions de microfinance portent un intérêt croissant à la gestion et à l'information financières.

Le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP, *Consultative Group to Assist the Poorest*) est un consortium de bailleurs dont l'objectif est de promouvoir les programmes de microfinance pérennes dans le monde. Nous pensons que les audits externes constituent un outil performant d'amélioration de la qualité et de la crédibilité de l'information et de la gestion financières des institutions de microfinance. Parallèlement, nous avons observé que les institutions, les bailleurs et les auditeurs investissent beaucoup de temps et d'argent dans les audits, sans obtenir en contrepartie une garantie de transparence et de fiabilité des informations auditées. Les audits sont souvent un bon moyen de contrôler l'affectation des fonds des bailleurs, mais sont moins souvent réalisés dans l'objectif d'obtenir une image fiable de la santé des services financiers de l'institution.

Le CGAP a conçu ce guide pratique pour aider les clients d'audit, c'est-à-dire les administrateurs et dirigeants d'institutions de microfinance, les bailleurs de fonds, les établissements créditeurs des institutions de microfinance et les investisseurs, à demander des audits qui répondent mieux à leurs besoins, et pour aider les cabinets d'audit à comprendre certains des aspects propres aux activités de microfinance. Le secteur de la microfinance présente en effet à plusieurs égards des différences fondamentales par rapport à l'activité bancaire commerciale et à d'autres secteurs plus familiers aux auditeurs.

Ce guide faisant figure de pionnier, nous sommes convaincus que l'expérience a un rôle important à jouer dans son amélioration. C'est pourquoi nous portons un grand intérêt aux remarques du personnel des cabinets d'audit et des institutions de microfinance, ainsi qu'à celles des bailleurs de fonds qui auront mis en pratique les conseils donnés dans ce guide. Nous n'ignorons pas que ces personnes sont très occupées, et qu'il ne leur sera pas facile de trouver un moment pour nous faire part de leurs remarques concernant cet ouvrage. Nous savons cependant que nombre d'entre eux partagent notre conviction quant à la valeur humaine profonde des projets de microfinance, et nous espérons qu'ils auront à cœur de contribuer à l'amélioration de cet outil à l'occasion de nouvelles éditions.

Veillez faire part de tous vos commentaires et suggestions à Richard Rosenberg (rosenberg@worldbank.org) ou à Jennifer Isern (jiser@worldbank.org). Le numéro de téléphone du CGAP est le 1 202-473-9594, numéro de fax : 1 202-522-3744, adresse postale : Secrétariat du CGAP, World Bank, Room Q 4-023, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA.

Mohini Malhotra
Directeur général
Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP)
Décembre 1998

Remerciements

Ce guide pratique a été préparé avec la collaboration de Deloitte Touche Tohmatsu International. Robert Peck Christen et Richard Rosenberg du CGAP ont participé à la rédaction de cet ouvrage et ont assuré sa relecture complète. Jennifer Isern et Ira Lieberman du CGAP ont revu l'ensemble de l'ouvrage et y ont contribué par d'utiles remarques. La traduction française a été réalisée par Karin Barlet et Geneviève Nguyen (pour GRET-CIRAD) et par Laurence Rouget-Le Clech (HORUS) ; la relecture a été assurée par Christine Poursat et Anne-Claude Creusot (GRET-CIRAD), par Nathalie D'Ambrosio-Vitale et Tiphaine Crenn (CGAP) et par Laurence Rouget-Le Clech (HORUS). La mise en page et le suivi de fabrication de la version française ont été assurés par Hélène Gay (GRET).

Les auteurs tiennent à remercier les membres de la direction et du personnel des institutions de microfinance visitées au cours de la préparation de ce guide, PRODEM et FIE en Bolivie, FINCA et CERUDEB en Ouganda, et BRAC et Buro Tangail au Bangladesh, sans oublier les différents cabinets d'audit qui ont été consultés.

Sigles et abréviations

CGAP	Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (<i>Consultative Group to Assist the Poorest</i>)
IAS	Normes comptables internationales (<i>International Accounting Standards</i>)
IMF	Institution de microfinance
ISA	Normes d'audit internationales (<i>International Standards on Auditing</i>)
ONG	Organisation non gouvernementale
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
SIG	Système d'information de gestion